



jusqu'au mercredi 10 août 2022

résidence de création livres d'artiste - Archipel Butor

La résidence, financée par annemasse Agglo, pour objet d'accueillir un auteur ayant un projet de création d'un livre d'artiste en collaboration avec un artiste plasticien ou avec un éditeur.
Dossiers à envoyer jusqu'au mercredi 10 août 2022.

Calendrier

- La résidence de création 2022 débutera à partir de septembre.
- Date limite de candidature : 10 août 2022.
- Information et remise du dossier : accueil@archipel-butor.fr

Conditions d'accueil

- Le séjour est d'une durée de 8 semaines fractionnables, à partir de septembre 2022, dont : 70 % de temps de création et 30% du temps consacré à la médiation et à des rencontres avec le public.
- Hébergement au sein de la maison de l'écrivain Michel Butor à Lucinges en Haute-Savoie.
- Bourse de création de 2000€ brut par mois et par auteur.
- Prise en charge de deux voyages aller-retour par auteur (France et Europe).

Objectifs du projet

La résidence a pour objet d'accueillir un auteur ayant un projet de création d'un livre d'artiste en collaboration avec un artiste plasticien ou avec un éditeur. Ce séjour, qui devra être un moment privilégié de réflexion et de création, permettra à l'auteur de se consacrer à un projet d'écriture d'un livre de dialogue et contribuera à mettre en valeur la culture du livre d'artiste et la collaboration au centre du processus artistique.

Vous êtes écrivain ou poète, vous êtes plasticien et vous avez envie de créer un livre en dialogue avec un auteur ? Vous devez faire acte de candidature en binôme. Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà travaillé ensemble sur de précédents projets.

Télécharger l'appel à candidatures

Dernière édition : 14 mai 2024 à 15:55

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/residence-de-creation-livres-d-artiste-archipel-butor>